

COMMUNIQUE DE PRESSE - 7 octobre 2021

Fort du succès de la première édition, EurekaTech et GrandAngoulême lancent le Challenge Positif 2021 le 7 octobre. A la fois concours local et programme d'apprentissage des techniques de l'entrepreneuriat innovant, le Challenge ambitionne de détecter et de développer des projets qui génèrent un changement positif pour le territoire et ses habitants !



Gratuit et ouvert à tous et toutes, le Challenge Positif réunit écoles, entreprises, porteur.e.s de projet, mais aussi individuel.le.s qui souhaitent relever les défis de demain.

Le Challenge Positif, comment ça fonctionne ?

Toute personne morale ou physique peut soumettre un projet innovant à impact positif (c'est-à-dire en lien avec l'économie verte, le lien social, la production et la consommation locale). Ce n'est pas la seule façon de participer : il est aussi possible de proposer bénévolement ses compétences en intégrant l'équipe d'un projet lauréat.

Le Leader (qui porte l'idée initiale du projet) et les Positif Makers (les membres bénévoles qui apportent leurs compétences) se retrouveront pour un peu plus de 3 mois de travail collaboratif pour mener à bien leur projet. Comment ? A l'aide d'un programme sur l'entrepreneuriat et l'innovation mis en place spécialement par la technopole EurekaTech.

Le Challenge Positif comporte 5 grandes étapes : l'appel à projets, la sélection et l'annonce des lauréats, l'appel à compétences pour constituer les équipes, le programme et le travail en équipe ainsi que la soirée de clôture en mars.

Les principales étapes à retenir

- Du 7 octobre au 10 novembre - APPEL À PROJETS

Les projets sont à déposer sur le site internet d'Eurekatech. Les lauréats seront annoncés le 18 novembre lors d'une soirée spéciale où les leaders/porteur.e.s de projets présenteront leur solution.

- Du 18 novembre au 10 décembre - APPEL A COMPÉTENCES

Les projets lauréats seront mis en ligne sur le site Eurekatech. Les personnes désirant s'investir dans un projet pourront remplir le formulaire en ligne.

Toutes les candidatures (projets ou compétences) sont à déposer sur :

<https://www.eurekatech.fr/challengepositif2021/>

A la clé pour les participant.e.s : un programme de pré-incubation pour devenir un.e futur.e entrepreneur.e innovant.e

A partir de décembre, Leaders et Positifs Makers bénéficieront d'un programme de 3 mois pour apprendre les techniques de l'entrepreneuriat innovant (coaching, ateliers, formations, rencontres inspirantes avec des entrepreneur.e.s, conférences...), développer leur projet et pourquoi pas, créer leur entreprise à terme. En bonus, une soirée de clôture aura lieu en mars pour célébrer la promo 2021 : élection du meilleur pitch, networking et surprises seront au menu. Au total : 210 h de mentoring, coaching et ateliers d'une valeur de 25 000€ (soit 5 000€ par projet environ).

Outre le développement d'un projet, le challenge est aussi l'occasion :

- pour les porteurs de projet, étudiants ou individuels, d'élargir son réseau professionnel, de rencontrer de futurs partenaires et des entreprises
- pour les entreprises, de rencontrer les talents du territoire, de valoriser leur engagement sur ces sujets, de repérer et recruter de futurs collaborateurs.

Le parrain de l'édition 2021 : Walter Bouvais

Pour succéder à Déborah Pardo (scientifique, exploratrice, entrepreneure), marraine de l'édition 2020, le Challenge Positif accueille cette année, Walter Bouvais. Ancien journaliste, spécialiste des questions de transition écologique, économique et sociétale, Walter est aujourd'hui entrepreneur et co fondateur d'Open Lande (écosystème au service des professionnels, entreprises, organisations, collectivités et territoires en transition), conférencier, TedX Speaker et co-auteur avec Cyril Dion du film "Animal", sélectionné au festival de Cannes 2021.

Nos partenaires pour cette seconde édition

Pour la première édition, le Challenge Positif s'est entouré de partenaires engagés sur les questions d'innovation sociale et environnementale : le Crédit Mutuel en tant que partenaire officiel et Airbus Développement qui a sponsorisé la finale avec Orange.

Pour l'édition 2021, Airbus Développement et le Crédit Mutuel s'engagent à nouveau aux côtés d'Eurekatech et renouvellent leur partenariat.

A retenir

- Le Challenge Positif est un programme d'accompagnement de 3 mois basé sur les techniques liées à l'innovation et l'entrepreneuriat, mis en place par la technopole Eurekatech et cofinancé par GrandAngoulême, avec le soutien de consultant.e.s externes.
- Les candidatures sont à soumettre sur le site de la technopole Eurekatech : <https://www.eurekatech.fr/challengepositif2021/>
- Ouverture de l'appel à projets le 7 octobre
- Ouverture de l'appel à compétences le 19 novembre
- Ouvert à tous et toutes, gratuit.



Remise des prix de l'édition 2020



Les lauréats de l'édition 2020

A propos du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et Airbus Développement, partenaires officiels de l'édition 2021

Airbus Développement :

AIRBUS Développement est un acteur du développement économique régional. Les dispositifs déployés autour des sites industriels d'AIRBUS ont pour vocation à dynamiser le tissu économique local, supporter la RSE et favoriser les initiatives environnementales, et ce avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème local. L'action d'AIRBUS Développement est territoriale. Participer au Challenge Positif organisé par EUREKATECH, c'est aussi contribuer à l'open innovation qui caractérise l'ADN d'AIRBUS, l'esprit pionnier.

Le Crédit Mutuel :

Avec 79 caisses locales réparties sur les départements de la Charente, de la Dordogne et de la Gironde, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest est une banque coopérative et collaborative qui compte aujourd'hui près de 1 000 collaborateurs, 600 administrateurs et 450 000 sociétaires et clients. Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, né en 2002 du regroupement des fédérations de Bretagne (CMB), du Sud-Ouest (CMSO) ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées. Au travers de sa Raison d'Être, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à partager équitablement la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires ; c'est une entreprise solidaire, éthique et inclusive, partenaire de l'innovation et attentive au respect de son environnement.

A propos de la technopole Eurekatech

Créée en 2018 avec un statut d'association Loi 1901, la démarche technopolitaine a été confortée en décembre de la même année par RETIS – réseau national de l'innovation – qui a décerné le label Technopole à Eurekatech.

Ses principales missions opérationnelles sont les suivantes :

- Accompagnement de projets innovants avec des parcours d'accompagnement sur mesure pour chaque stade de développement de l'entreprise (incubation/développement/croissance).
- Animation de l'écosystème local de l'innovation.

- Appui aux filières d'excellence (Industries Culturelles et Créatives, Industrie du Futur, Packaging/Luxe/Spiritueux).
- Sensibilisation à la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation (scolaires, étudiants, femmes, grands comptes, PME/TPE).
- Solutions d'hébergement pour les entreprises en recherche de locaux.

GrandAngoulême, Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Image Magelis, Grand Cognac, Union Patronale de la Charente, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCI Charente sont les membres fondateurs de l'association.

Pour plus d'informations

Laetitia Bussard

Responsable Marketing & Communication

l.bussard@eurekatech.fr

Téléphone : 06 28 46 56 88